

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône
16 rue Antoine Zattara – 13332 MARSEILLE cedex 3

Poste ouvert au recrutement d'un contractuel sur la base du 2° l'article L 332-2 du code général de la fonction publique

Technicien Défrichement-DFCI

N° de publication :		Référence du poste : A5D1300006	
Catégorie : B/B+			
Corps :		Groupe RIFSEEP	
Technicien supérieur de l'agriculture		G2	
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel		<p>Au sein de la DDTM, le service Agriculture et Forêt (SAF), composé de 28 agents répartis dans 3 pôles, met en œuvre les politiques publiques agricoles et forestières, en cohérence avec les autres politiques publiques, notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement, les risques et l'urbanisme.</p> <p>Le pôle forêt veille à la mise en œuvre des politiques forestières (défrichement, gestion durable) et de Défense des Forêts Contre l'Incendie.</p>	
Objectifs du poste		<p>Le poste consiste à mettre en œuvre :</p> <p>*les réglementations visant au respect de l'intégrité des surfaces forestières (réglementation des défrichements) et à leur gestion durable (réglementation des coupes et abattages) et à en contrôler le respect.</p> <p>* la réglementation de prévention des feux de forêt.</p>	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter		<p>Défrichement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instruction technique des dossiers en appui des instructrices en charge du défrichement dans l'unité défrichement basée à Aix • Suivi des travaux de compensation, • Contrôle des défrichements autorisés et illicites/répression <p>Gestion durable de la forêt</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi en lien avec le CNPF des documents de gestion durable en forêt privée (avis sur les PSG instruits par le CNPF, contrôle de l'exécution des PSG), • Réglementation des coupes et abattages. • Avis sur les aménagements forestiers • certificats fiscaux <p>Prévention des feux de forêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pilotage de certaines actions du Plan Départemental de Protection de la Forêt Contre les Incendies (PDPFCI) • suivi et mise en œuvre de Plans de massifs de protection des forêts contre les incendies • mise en œuvre des réglementations préventives • Participation au dispositif estival en tant que patrouilleur et cadre permanent <p>Poste basé à Marseille, déplacements à prévoir sur le département. Télé-travail possible.</p>	

Champ relationnel du poste	<p>En interne : agents du pôle forêt, Délégations territoriales, en inter service DDTM (notamment Service urbanisme risques, service mer eau environnement, service juridique contentieux et contrôle de légalité), service transport et gestion de crise, pôle EEA en interne au SAF</p> <p>En externe : avec les demandeurs, la DRAAF, le Parquet, les gestionnaires de massifs, gestionnaires d'infrastructures linéaires, particuliers, services de secours, CRPF, ONF, etc.</p>	
Compétences liées au poste	<p style="text-align: center;">Savoirs</p> <p>Connaissances techniques forestières, connaissance de la réglementation forestière.</p> <p>Connaissance en SIG et géomatique</p> <p>Connaissance des procédures administratives et judiciaires</p> <p>Maîtrise des outils informatiques (suite Libre Office)</p>	<p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <p>Capacités de rédaction et d'animation.</p> <p>Rigueur, autonomie, capacité au travail en équipe/en réseau, réactivité</p> <p>Capacité d'adaptation</p>
Personnes à contacter	<p>– Cheffe du pôle Forêt Tel : 04 91 28 43 33 – mail patricia.lahaye@bouches-du-rhone.gouv.fr</p> <p>– Cheffe du Service de l'Agriculture et de la Forêt Tel : 04 91 28 43 02– mail faustine.bardey@bouches-du-rhone.gouv.fr</p>	

Candidature à transmettre avant le 30 mars 2024 par mail